

**Par dépôt électronique et courriel seulement<sup>1</sup>**

Le 12 février 2021

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Yves Fréchette**  
Avocat  
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 6925  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions  
des services de transport pour l'année 2020 – Phase 2  
Mises à jour suite à la décision D-2021-008  
Votre dossier : R-4096-2019 (phase 2)  
Notre dossier : R057792 YF

---

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») dépose les mises à jour demandées par la Régie de l'énergie (la « Régie ») dans sa décision D-2021-008, rendue le 2 février 2021, dans le dossier décrit en rubrique.

À cette fin, le Transporteur produit la documentation suivante :

- HQT-1, Document 3 : *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec*
- HQT-1, Document 4 : *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec* (version anglaise)
- Liste des pièces révisée

Le Transporteur a intégré aux *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec* (« *Tarifs et conditions* ») les modifications acceptées par la Régie au présent dossier<sup>2</sup>, et ce, en se basant sur les versions en français et en anglais approuvées par la Régie dans la décision D-2020-179, au dossier R-4137-2020.

---

<sup>1</sup> Aucune copie papier n'est requise selon la directive du 17 mars 2020 *Mesures préventives en lien avec la COVID-19* de la Régie de l'énergie.

<sup>2</sup> Décision D-2021-008, au paragraphe 61 et dans le dispositif.

Par ailleurs, le Transporteur a informé Hydro-Québec dans ses activités de production d'électricité (le « Producteur ») et Brookfield Renewable Trading and Marketing (« BRTM ») quant aux modifications intégrées.

Aussi, à la suite de la décision finale à être rendue par la Régie, le Transporteur déposera la version complète et finale des *Tarifs et conditions* en français et en anglais.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

/jg

p.j.  
c.c. Intervenants (courriel)